
**Évaluation de la conformité —
Exigences pour les organismes
procédant à l'audit et à la certification
des systèmes de management —**

Partie 4:

**Exigences de compétence pour l'audit
et la certification des systèmes de
management responsable appliqués à
l'activité événementielle**

*Conformity assessment — Requirements for bodies providing audit
and certification of management systems —*

*Part 4: Competence requirements for auditing and certification of
event sustainability management systems*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2013

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences de compétence génériques en matière de SMRAAE	3
4.1 Généralités	3
4.2 Terminologie relative à l'activité événementielle et au développement durable dans le contexte de l'activité événementielle	4
4.3 Contexte relatif au développement durable	4
4.4 Principes relatifs au développement durable	4
4.5 Conception, planification et mise en œuvre du développement durable dans le contexte de l'activité événementielle	4
4.6 Techniques pour l'identification des enjeux de développement durable et l'évaluation de leur importance	4
4.7 Exigences légales et autres exigences	4
4.8 Caractéristiques du lieu	4
4.9 Maîtrise opérationnelle	5
4.10 Système métrique et techniques de mesure et de surveillance du développement durable dans le contexte de l'activité événementielle	5
4.11 Évaluation des performances en matière de développement durable dans le contexte de l'activité événementielle	5
5 Exigences de compétence pour l'équipe d'audit spécifiques à l'activité événementielle	5
5.1 Généralités	5
5.2 Environnement	6
5.3 Aspect économique	6
5.4 Aspect social	7
Annexe A (informative) Exemples types d'activités fonctionnelles événementielles	8
Bibliographie	9

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux. Dans le domaine de l'évaluation de la conformité, le comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CASCO) est responsable du développement de Normes internationales et de Guides.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

Les projets de Normes internationales sont soumis aux comités nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités nationaux votants.

Dans d'autres circonstances, en particulier lorsqu'il existe une demande urgente du marché, un comité technique peut décider de publier d'autres types de documents:

- une Spécification publiquement disponible ISO/CEI (ISO/CEI PAS) représente un accord entre les experts dans un groupe de travail ISO et est acceptée pour publication si elle est approuvée par plus de 50 % des membres votants du comité dont relève le groupe de travail;
- une Spécification technique ISO/CEI (ISO/CEI TS) représente un accord entre les membres d'un comité technique et est acceptée pour publication si elle est approuvée par 2/3 des membres votants du comité.

Une ISO/PAS ou ISO/TS fait l'objet d'un examen après trois ans afin de décider si elle est confirmée pour trois nouvelles années, révisée pour devenir une Norme internationale, ou annulée. Lorsqu'une ISO/PAS ou ISO/TS a été confirmée, elle fait l'objet d'un nouvel examen après trois ans qui décidera soit de sa transformation en Norme internationale soit de son annulation.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO/CEI/TS 17021-4 a été élaborée par le *Comité pour l'évaluation de la conformité ISO (CASCO)*.

Le projet a été soumis aux organismes nationaux de l'ISO et de la CEI pour vote et a été approuvé par les deux organisations.

L'ISO/CEI 17021 comprend l'ISO/CEI 17021:2011, *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management*¹⁾, ainsi que les parties suivantes, présentées sous le titre général *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management*:

- *Partie 2: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management environnemental* [Spécification technique]
- *Partie 3: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la qualité* [Spécification technique]
- *Partie 4: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle* [Spécification technique]

La partie suivante est en préparation:

1) La prochaine révision de l'ISO/CEI 17021:2011 reflétera les différentes parties et deviendra l'ISO/CEI 17021-1.

- *Partie 5: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de gestion d'actifs*
[Spécification technique]

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai